

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2024

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence se sont réunis le 7 mars 2024 à la salle D du Centre Paul Faraud à Plan d'Orgon sur la convocation qui leur a été adressée le 1^{er} mars 2024, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD, Présidente.

Délibération 01/2024 à 19/2024 : Présents : 33 / Pouvoirs : 9 / Excusés : 0 / Votants : 42

N°	Objet	Décision du conseil de communauté
1	Débat d'Orientations Budgétaires	Adoptée à l'unanimité (Votants : 42 / donnent acte : 42
2	M57 - Approbation du Règlement Budgétaire Financier	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
3	Modification du règlement sur les conditions d'octroi des garanties d'emprunts en matière de logement social	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
4	Octroi de garanties d'emprunts pour une opération de logement social : 2 rue de la mairie à Graveson	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
5	Octroi de garanties d'emprunts pour une opération de logement social : 16 rue du Paty à Barbentane	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
6	Contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 »	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
7	Incitation financière à la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
8	Déploiement de la solution Voltalis sur le territoire	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
9	Procès-verbal de mise à disposition de la station d'épuration du pôle logistique à la régie des eaux	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
10	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à la Régie des Eaux : renouvellement et amélioration des infrastructures d'eau et assainissement 2024 Barbentane	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
11	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à la Régie des Eaux : raccordement pour l'alimentation en eau potable et défense incendie de Barbentane à partir du réseau de Rognonas	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
12	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à la Régie des Eaux : Schémas directeurs d'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
13	Convention pour l'accompagnement technique du SMAVD à la prise en charge des enjeux inondation sur la commune de Noves	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
14	Convention pour l'accompagnement technique du SMAVD à la prise en charge des enjeux inondation sur la commune de Châteaurenard	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
15	Avis sur la création d'une ligne électrique aérienne à 2 circuits 400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent – Délibération concordante	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)



16	Modification du règlement intérieur : enregistrement audio des séances des conseils communautaires et détermination des lieux des assemblées	Adantás à l'unanimitá
17	Octroi de garantie d'emprunt à la Régie des Eaux	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
18	Créations d'emplois permanents et modification du tableau des effectifs	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)
19	Participation employeur mutuelle santé	Adoptée à l'unanimité (Pour : 42 / contre 0 / Abstentions : 0)

Vu pour être affiché et publié sur le site internet de la communauté dans les 7 jours suivant le conseil communautaire
Conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, applicable aux EPCI par renvoi à l'article L 5211-1
du CGCT

La Présidente, Mme Corinne CHABAUD

Terre

de Provence
agglomération